

voulait un grand artiste en France, et comme il était un homme à talents et vigoureux, qu'elle prétendait en faire un ingénieur, mais qu'il n'était point fait pour servir un tas de scélérats de la Montagne. Ils ont entendu la lecture d'une lettre écrite par lui, de Saint-Etienne, à l'Assemblée de sa section en permanence, par laquelle il disait qu'il avait arrêté un scélérat de clubiste qui avait lâché un coup de pistolet contre ses frères d'armes et qu'il l'avait fait fusiller de suite.

« Et ont signé à l'original : Thomassin, Castelan, Farge, Lacroix.

Pour copie conforme à l'original.

« Signé : Josserand, président ; Forest, secrétaire ».

(Dossiers des accusés à la Commission révolutionnaire ; archives de la Préfecture du Rhône).

*Comité de surveillance et révolutionnaire de la section  
de l'Hôtel-Dieu.*

LIBERTÉ. — ÉGALITÉ

« Le sixième jour du second mois de l'an deux de la République une, indivisible et démocratique (27 octobre 1793), s'est présenté devant nous membre du comité de surveillance et révolutionnaire de la section de l'Hôtel-Dieu, le citoyen Frédéric, domicilié quai de Retz, n° 6, qui nous a déclaré avoir vu le sieur Chinard qui venait du côté du pont de la Guillotière, et a monté à un grenier situé au coin de la rue où on attache les bœufs, pour prendre le point de vue, et de là s'est transporté au pont de la Guillotière pour y faire conduire une pièce de canon que le